

SOCIETE CENTRALE CANINE

COMMISSION NATIONALE D'UTILISATION LEVRIERS DE LA SCC

Propositions de la Commission Nationale d'Utilisation des Lévrieriers Réunion du 28 et 29 octobre 2011 – AUBERVILLIERS

Présents : Jean-Louis AINARDI – Jean-Louis BRASSAT-LAPEYRIERE
Dominique FAURE - Bernard LASSIGNARDIE - Christian MARTIN
Patricia MONIOT – Monique TUMA

ORDRE DU JOUR

1. Bilan de la saison 2011
2. Dossier Christian Magré.
3. Organisation Saison 2012 :
 - ▲ Agrément, classification des clubs et pistes.
 - ▲ temps de base
 - ▲ quota Championnat PVL
 - ▲ mode de sélection championnat PVL
 - ▲ analyse sur les jugements
 - ▲ modification règlement
 - ▲ Calendrier 2012 :
 - ▶ championnats (clubs, sites, juges) et épreuves spéciales.
 - ▶ calendrier des épreuves nationales et internationales.
4. Point sur la délégation internationale FCI :
 - ▲ Réunion CDL Beringen (B).
 - ▲ Championnat d'Europe FCI Racing 2012 à Mont de Marsan (F)
 - ▲ Sélection championnats européens
5. Séminaire de formation de la CNUL :
 - ▲ Exposés.
 - ▲ Candidatures aux examens (EQ, CT, OV)
 - ▲ Dossiers juges
6. Questions diverses.
 - ▲ courrier du CFW.
 - ▲ Courrier du CFPLI
 - ▲ Courrier du SLAG

1. Bilan de la Saison 2011.

La Commission Nationale d'Utilisation des Lévriers encadre **39 clubs**

- ▶ **11 clubs mixtes Racing et PVL**
- ▶ **8 clubs de Racing**
- ▶ **10 clubs de Poursuite à vue sur Leurre,**
- ▶ 4 clubs d'entraînements en cynodrome,
- ▶ 5 clubs d'entraînements en PVL
- ▶ 1 club en stage PVL

Au calendrier 2011,

- ▶ 1 Championnat de France de Travail (ENC)
 - ▶ 1 Grand Prix de la SCC (GPX)
 - ▶ 26 épreuves nationales sur cynodrome
 - ▶ 4 ENC spéciales club de race,
 - ▶ 3 épreuves internationales de racing ,
 - ▶ 1 Championnat de France de Poursuite à Vue sur Leurre,
 - ▶ 27 épreuves de Poursuite à Vue sur Leurre,
 - ▶ 7 PVL spéciales club de race,
 - ▶ 9 épreuves internationales de coursing,
 - ▶ 9 amicales racing
- (4 épreuves annulées au 30 septembre, 2 épreuves supprimées: dissolution CRCML)

- **Championnat de France de Travail à Cransac** organisé par l'Association des Courses de Lévriers de Course de l'Aveyron (**ACLACTA**)
Juges: Bernard LEFEVRE et Virginie LEVEL
Inscrits: 141 lévriers, participants 129 lévriers- répartis sur 2 jours
(11 suspensions et 9 disqualifications!!!)
- **Championnat de France de Poursuite à Vue sur Leurre à Saint Maur** organisé par le Châteauroux Lévriers Sport (**CLS36**).
Juges: Michel LAFONT et Jean-Louis AINARDI
210 inscrits dont 22 réservistes - 188 sélectionnés - 178 participants - 15 races
- **GPX - Grand Prix SCC à Manneville** organisé par l'Association Cauchoise de Courses de Lévrier (**ACCL**).
Juge : Claude KLEIN - 12 inscrits - 6 races - (conditions particulières pour inscription)
- **10^{ème} Championnat d' Europe FCI de Coursing à OIRSCHOT (NL)**
59 lévriers français représentaient notre nation à ce Championnat d'Europe de Coursing qui se tenait aux Pays Bas. L'organisation logistique était très moyenne mais la qualité des parcours était excellente. Pas de marseillaise pour cette année mais quelques places honorifiques sur le podium, 4 places de 6^{ème} (azawakh, greyhound, chart polski, sloughi), une place de 4^{ème} (azawakh) et une place de 3^{ème} en galgo.
- **Championnat d'Europe FCI de Racing à BERINGEN (B)**
41 lévriers inscrits. Une belle deuxième place en Barzoi femelle (Edwina de Prjevalski), une finaliste en Sloughi Femelle et Afghan Femelle.
Championnat parfaitement organisé. Beau temps, respect des horaires, 255 lévriers participants (dont 95 avec le TB) le samedi et 201 participants (dont 44 avec le TB) le dimanche.

2. Dossier Christian Magré

Le contenu du dossier de M. Christian Magré est examiné et complété en vue de la transmission à la SCC pour suite à donner.

3. Organisation saison 2012

▲ Agrément – Classification des clubs

Les clubs sont classés en 4 catégories:

- les clubs classés A sont autorisés à postuler pour l'organisation d'un championnat, d'une épreuve internationale, d'une épreuve 'spéciale'.
- Les clubs classés en B peuvent organiser des épreuves 'spéciales'.
- les clubs classés C devront s'améliorer sur tel ou tel point.
- les clubs d'entraînements reconnus, qui peuvent faire passer des brevets avec un expert qualificateur agréé.

Ce classement est révisable annuellement.

↳ Classement National:

RACING (EPREUVE NATIONALE SUR CYNODROME)

↳ classement A:

- A.C.C.L. **Association Cauchoise de Courses de Lévrier** - Manneville - ENC
- A.C.L.A.C.T.A. **Association des Courses de Lévrier de l'Aveyron** - Cransac - ENC
- A.C.L.S. **Association Catalane du Lévrier de Sport** - Perpignan - ENC
- A.L.P.C. **Amicale des Lévrier de Pleyber Christ** - Pleyber Christ - ENC
- C.A.L.C. **Club Azuréen des Lévrier de Course** - Oraison - ENC - Inter
- C.L.C. **Club des Lévrier du Caillevat** - St Denis de Pile - ENC - Inter
- C.L.C.B. **Club des Lévrier de Course de la Brie** - Liverdy - ENC - Inter
- C.L.C.I.F. **Club du Lévrier de Course d'Ile de France** - Meulan - ENC - Inter
- C.U.L.C.L. **Club d'Utilisation du Lévrier de Course des Landes** - Mont Marsan - ENC - Inter
- C.L.C.M. **Club des Lévrier de Course du Maine** - Parigné l'Evêque - ENC - Inter
- C.L.M.P. **Club des Lévrier de Midi Pyrénées** - Montauban + Toulouse - ENC - Inter
- N.A.L.L. **Nos Amis Les Lévrier** - Soissons - ENC - Inter
- R.C.R. **Racing Club Rhodanien** - Chatillon La Palud - ENC - Inter

↳ classement B:

- C.E.L.C. **Club d'Entraînement du Lévrier Charentais** - Mansle - ENC
- C.L.S.L. **Club du Lévrier Sportif de Liguge** - Poitiers - ENC
- T.C.P.L.C. **Training Provençal des Lévrier de Course** - Monteux - ENC
- L.C.A. **Lévrier Champagne Ardenne** - La Ferté sur Amance - ENC

↳ classement C:

- R.C.L.Y. **Racing Club Lévrier d'Yzeure** - Yzeure - ENC

↳ entraînements racing:

- 3CL **Club Catalan de Courses de Lévrier** - Perpignan - **Entraînement Racing**
- C.P.L.S. **Club Pyrénéen du Lévrier de Sport** - Pau - **Entraînement Racing**
- C.L.S.T. **Club du Lévrier de Sport de Touraine** - Tours - **Entraînement Racing**

La piste de Toulouse a été homologuée pour le C.L.M.P (**Club des Lévrier de Midi Pyrénées**)

Le C.R.C.M.L. (**Club de Racing et de Coursing de Maine et Loire**) est en cours de dissolution.

Le C.L.C.A (**Club des Lévrieriers de Course d'Artois**) n'ayant plus d'activité a son agrément suspendu.

La mise en stage (section ENC) pour le C.L.S.T (**Club du lévrier de Sport de Touraine**) et le C.L.H.F (**Association Coursing des Lévrieriers des Hauts de France**) est en attente d'homologation de la piste.

COURSING (POURSUITE A VUE SUR LEURRE)

▶ **classement A:**

- A.C.L.S.	Association Catalane du Lévrier de Sport - Perpignan - PVL
- C.C.C.	Coursing Club Comtois - Belfort - PVL
- C.C.C.A.	Coursing Club de la Côte d'Amour - Herbignac - PVL
- C.C.L.B.	Coursing Club des Lévrieriers de Bourgogne - Chardonnay - PVL
- C.C.L	Coursing Club Lorrain - Charmes - PVL
- C.E.L.C	Club d'Entraînement du Lévrier Charentais - Roullet - PVL
- C.L.H.F	Association Coursing des Lévrieriers des Hauts de France - Olhain - PVL
- C.L.A.M	Club des Lévrieriers d'Armorique Morlaix - Morlaix - PVL
- C.L.C	Club des Lévrieriers du Caillevat - St Denis de Pile - PVL
- C.L.C.I.F.	Club du Lévrier de Course d'Ile de France - Meulan - PVL
- C.U.L.C.L.	Club d'Utilisation du Lévrier de Course des Landes - Mont Marsan PVL
- C.L.D.S.	Club des Lévrieriers du Dauphiné et des Savoie - Vizille - PVL
- C.L.S. 36	Chateauroux Lévrieriers Sport - Chateauroux - PVL
- C.L.S.T	Club du Lévrier de Sport de Touraine - Tours - PVL
- C.L.U.B	Club des Lévrieriers d'Utilisation de Beauce - La Taye - PVL
- L.C.A	Lévrieriers Champagne Ardenne - La Ferté sur Amance - PVL
- R.C.L.C	Racing Club Lévrieriers du Centre - Terjat - PVL
- 2.C.L.P.C	Club de Courses de Lévrieriers en Pays Cathare - Carcassonne - PVL
- C.L.P.B.	Club des Lévrieriers du Pays Beaunois - Beaune - PVL

▶ **classement B:**

- C.L.C.M	Club des Lévrieriers de Course du Maine - Parigné l'Evêque - PVL
- T.C.P.L.C	Training Provençal des Lévrieriers de Course - Monteux - PVL

▶ **entraînements coursing:**

- C.L.V.M	Club des Lévrieriers de la Vallée de la Moselle Moulins-les-Metz (57) <i>Entraîment PVL</i>
- C.L.S.L	Club du Lévrier Sportif de Liguge - Poitiers - <i>Entraînement PVL</i>
- C.C.M	Club Canin de Mommenheim - Brumath (67) - <i>Entraînement PVL</i>

L'A.L.S.A.C.E (**Association des Lévrieriers Sportifs d'Alsace Course & Entraînement**) n'ayant plus d'activité a son agrément suspendu.

Le C.C.L.V. (**Coursing Club des Lévrieriers du Valentinois**) n'ayant plus d'activité a son agrément suspendu.

Le C.L.S.L (section PVL) (**Club du Lévrier Sportif de Liguge**) est mis en stage PVL. Ce club organisera le 16 septembre 2012 une amicale en vue de l'homologation.

Le C.C.M (**Club Canin de Mommenheim**) est mis en stage. Ce club pourra organiser une amicale en vue de l'homologation dès qu'un conducteur technique aura réussi sa formation. Au cours de l'année 2012, un membre de la CNUL contrôlera la conformité, le bon fonctionnement du matériel et des différents équipements.

▲ ***Temps de base (cf. annexe 1)***

- Suite à la demande du club du Barzoi, la commission a augmenté d'une seconde les temps de base pour la race **barzoi** sur toutes les pistes.
- Suite à l'homologation de la piste de **Toulouse** (CLMP), les temps de base ont été établis.

▲ **Quota Championnat de PVL.** (cf. annexe 2)

▲ **Mode de sélection Championnat PVL**

Rappel : Les Lévriers sont sélectionnés sur des critères déterminés par la Commission des Lévriers selon une annexe révisée annuellement par la CNUL (quota par race)

Selon les qualificatifs obtenus aux épreuves de l'année, les lévriers obtiennent des points :

CACP = 25 point RCACP = 20 points 3°EXC = 15 points 4°EXC = 14 point

5°EXC = 13 points 6°EXC = 12 points EXC (au delà du 6^{ème}) = 10 points

TRES BON = 5 points

A la valeur du qualificatif (uniquement CACP, RCACP, EXC) est ajouté le nombre de lévriers classés dans la race ou le sexe.

* Les épreuves sont classées selon le rapport « Nombre d'engagés / Classement » décroissant. Les trois premiers résultats permettent de déterminer le nombre de points pris en compte.

▲ **Analyse sur les jugements**

- ❖ Suite aux différents résultats (correction des temps de base, qualificatifs différents, arrivée modifiée) de l'ENC de Parigné l'Evêque du 06.03.2011 envoyés par le juge, C. Magré, la CNUL propose de valider le dernier résultat reçu.
- ❖ Suite aux différents résultats de l'ENC de Mansle du 17.09.2011 envoyés par le juge, C. Magré (changements de temps, catégories et qualificatifs), la CNUL propose de valider le dernier résultat reçu.
- ❖ L'épreuve coursing PVL internationale de Rougé du 10.04.2011 ayant été interrompue à cause de problèmes techniques (aucun moteur de remplacement) avant que toutes les races n'aient effectuées le deuxième parcours, le jury a décidé de doubler les points de la première manche. La CNUL a reçu un rapport de B. Lefèvre (jury) et de C. Magré (organisateur) en contradiction avec la réalité de ce qui s'est passé sur le terrain. Certains whippets n'avaient pas effectué leur deuxième parcours. Comme cela ne concernait pas les qualificatifs CACP et RCACP, la CNUL donne un avis favorable à l'homologation des résultats de cette épreuve. Elle rappelle aux juges que le rapport de jugement doit spécifier honnêtement les problèmes posés lors de l'organisation de l'épreuve et qu'une demande d'homologation des résultats doit être faite à la commission si l'épreuve ne peut pas être achevée normalement.
- ❖ Par suite du non respect de l'article 45 du règlement des Epreuves de Poursuite à Vue :
 - « **ART. 45 : OFFICIELS :**
 - Le club organisateur devra s'assurer les services des personnes suivantes :
 - au moins un juge qualifié ou stagiaire.
 - Mais en présence d'un juge étranger, l'attribution des qualificatifs nationaux ne pourra être effective que dans le cadre d'un jugement collégial avec un juge français qualifié.) ... »*

dans le choix du juge lors de la PVL spéciale CAGF et CFPLI, organisée les 11 et 12 juin 2011 à la Roche Posay, jugée par Michel VRANCKEN (Belge), la CNUL propose que les qualificatifs CACP et RCACP soient invalidés.

▲ **Mise à jour des règlements :**

La Commission propose les mises à jour suivantes :

- ❖ L'article 9 du règlement du championnat de France de PVL :
« *Le Championnat est jugé par un collège de deux juges. Les modalités de jugement sont les mêmes que pour une épreuve de PVL. Une liste des lévriers à contrôler pourra être établie par la CNUL ou le jury et communiquée au club organisateur et affichée le jour de l'épreuve.* »

Est remplacé par :

« *Le Championnat est jugé par au moins deux juges. Dans le cas d'un jury composé de trois personnes, le pointage retenu sera la médiane des points attribués par chaque juge (élimination du pointage le plus fort et le plus faible). Les modalités de jugement sont les mêmes que pour une épreuve de PVL. Une liste des lévriers à contrôler pourra être établie par la CNUL ou le jury et communiquée au club organisateur et affichée le jour de l'épreuve.* »

- ❖ A partir de 2012, les juges étrangers membres du jury sur une épreuve internationale organisée en France engageant leurs lévriers dans la mesure où ils se retirent du jury pour la race qui les concernent ne pourront pas prétendre à l'attribution des qualificatifs français (cf.art 21 – titre III du règlement des juges).

▲ **Calendrier 2012 :**

▶ **Championnat de France de Travail – 19 et 20 MAI 2012**

Lieu : **CHATILLON – LA-PALUD** (R.C.R)

Jury: **Dr André BERENGER**
M. Jean-Jacques MORBELLI

Suppléant : Claudie LANIES
CNUL : Monique TUMA

Clôture des inscriptions : le 23 Avril 2012 (réception des dossiers)
Epreuves pouvant être prises en compte dans la sélection : 29/04 et 01/05 par justificatifs des résultats jusqu'au 2 mai 2012 (exclusivement par internet).

Samedi : Grandes races (470m-280m), Petits Lévriers Italiens, Basenjis (280m)
Dimanche : Whippets (340m),

▶ **Championnat de France de Poursuite à Vue sur Leurre**

25 et 26 AOUT 2012

Lieu : **BELFORT** (C.C.C)

Jury: **M. Philippe EBERHART**
M. Bernard LEFEVRE
M. Christian LITARRI

Suppléant : Vincent PARIS
CNUL : Jean-Louis AINARDI

Clôture des inscriptions : le **25 Juillet 2012** (réception des dossiers)
Epreuve pouvant être prise en compte dans la sélection : 29/07 par justificatifs des résultats jusqu'au 31 juillet 2012 (exclusivement par internet).

▶ **Grand Prix SCC et Critérium B – 7 OCTOBRE 2012**

Lieu : **CRANSAC** (A.C.L.A.C.T.A)

Jury: **Mme Christiane PROVENZANO**
Suppléant : Claudie LANIES

Clôture des inscriptions : le **20 septembre 2012** (réception des dossiers)

▶ **Calendrier national** : (annexe 3)

4.Point sur la délégation internationale FCI

▲ **Réunion CDL à Béringen (B)** (cf annexe 4)

▲ **Championnat du Monde FCI Racing les 1^{er} et 2 septembre 2012 à Mont de Marsan (F)**

La France est l'organisateur du prochain Championnat du Monde de Racing de la FCI. Il se tiendra les 1^{er} et 2 septembre 2012 à Mont de Marsan.

Le Club d'Utilisation du Lévrier de Course des Landes doit faire une demande de subvention auprès de la SCC.

La traditionnelle réunion de la Commission des Courses de Lévrier (CDL) se tiendra la veille dans une salle louée par la SCC pour la journée et les membres de la CDL se retrouveront autour d'un repas offert par la SCC lors de la pause déjeuner. Cette réunion regroupe les délégués FCI de chaque nation, membre de la CDL.

Proposition de jurys français :

Claude KLEIN, Claudie LANIES, Bernard LASSIGNARDIE, Monique TUMA, Virginie LEVEL, Patricia MONIOT.

▲ **Sélection championnats européens**

Pour toute sélection à un Championnat d'Europe ou du Monde (racing ou coursing), parmi tous les résultats pris en compte, deux au moins devront être obtenus en épreuve française en privilégiant les épreuves internationales organisées en France.

▲ Proposition de juges pour le championnat d'Europe de Coursing en Hongrie, Jean-Louis AINARDI, Gilbert TOUFFUT, Michel LAFFONT

▲ La CNUL propose que le tarif d'engagement pour les épreuves internationales soit le même que pour les championnats, à savoir : 25 € pour le 1^{er} lévrier engagé, 20 € pour le second et 15 € pour les suivants.

5.Séminaire de formation de la CNUL :

▲ **Exposés.**

A la prochaine formation sont prévus les exposés suivants :

- Fonctions de Conducteur Technique, Expert-Qualificateur, Observateur de Virage.
- Secrétariat d'épreuves
- Activités de la CNUL, règlements (évolutions et applications)

▲ **Dossiers juges :**

La Commission donne un avis favorable à la candidature **d'élève-juge ENC de Odile CATELLI**, présentée par la CALC. Son dossier est transmis à la commission des juges pour inscription au stage de la SCC.

La Commission donne un avis favorable à la candidature **d'élève-juge PVL de Philippe NEVERS**, présentée par la CLS36. Son dossier est transmis à la commission des juges pour inscription au stage de la SCC.

La Commission donne un avis favorable à la **qualification de juge PVL de Christian LITARRI**. Son dossier est transmis à la commission des juges.

6. Questions diverses.

▲ **Format whippets – demande du CFW**

Le Club Français du Whippet a demandé

- que soit mis une limite supérieure de poids pour les whippets en épreuve ENC et PVL. (max 15 kg pour les femelles et max 17 kg pour les mâles).
- La modification des catégories de format pour les mâles

Règlement actuel :

WM : jusqu'à 49 cm et 12 kg inclus

GWM : taille > à 49 cm jusqu'à 51 cm inclus et poids entre 12 à 15 kg

TGWM : taille > à 51 cm jusqu'à 53 cm inclus et poids > à 15 kg

demande du CFW :

WM : jusqu'à 49 cm et **13** kg inclus

GWM : taille > à 49 cm jusqu'à 51 cm inclus et poids entre **13** à 15 kg

TGWM : taille > à 51 cm jusqu'à 53 cm inclus et poids > à 15 kg **et 17 kg inclus**

La commission reste sur la proposition de novembre 2010, accepté par le comité de la SCC.

Tout whippet confirmé a le droit de courir et c'est au club de race à donner ses directives pour la confirmation. Le standard de la race n'indique pas de limite de poids.

Les changements de catégorie de format demandés par la CNUL en 2010 ont été calculés sur la base de données certifiées en nombre significatif plus complètes que les explications fournies dans le courrier du CFW.

Ce changement date seulement d'un an et la CNUL préfère attendre pour étudier les effets de l'application de ces nouveaux formats.

- ▲ A la demande du CFPLI, très bien argumentée, la commission donne un avis favorable à la participation minimum de 15 plis à l'ENC spéciale organisé par le club de race pour l'année 2012 pour valoir championnat de France.
- ▲ A la demande du SLAG, la commission donne un avis favorable à la participation de 30 lévriers pour l'ENC spéciale de race SLAG et 40 lévriers pour la PVL spéciale de race SLAG pour valoir championnat de France.
- ▲ Gestion des manifestations SCC : JL Ainardi prendra contact avec la SCC pour vérification de la base de données des lévriers participant aux épreuves d'utilisation.
La CNUL souhaite que les juges aient un code d'accès pour saisir ou contrôler les résultats des épreuves qu'ils jugent.

Les Présidents de clubs de travail et de clubs de race du 10^{ème} groupe se sont retrouvés l'après-midi du 29 octobre pour établir le calendrier national des épreuves de travail pour 2012 et participer à un débat informatif avec les membres de la CNUL.

Les clubs étaient représentés par :

*M. Legrand (ACCL) – M. Gayrard (ACLACTA) – M. Magré (ALPC, CAGF), Mme Magré (CCCA, CFPLI), M. Devauchelle (CCC), M. Branger (CCLB), M. Chasselin (CCL), Mme Lalemend (CELC), M. Nowakowsky et Mme Janiaud (CLHF), M. Morineau (CLAM), Mlle Moniot (CLC), Mme Paillet (CLCB), M. Renault (CLCIF), M. Malavielle (CULCL), M. Klein (CLCM, NALL), M. Le Pann (CLDS), M. Tisseur (CLS36), M. Decock (CLST), M. Vallée et Mme Ringuenoir (CLUB), M. Roux (LCA), M. Monnet (RCLC), Mme Opinel (RCR), M. Lesbros (TCPCL), M. Debaye (CLPB), Mme Pfister (CLVM), Mme FUR (CCM), M... (AFMA), M. Pezet (Barzoi), M. Costes (Falapa), M. Abisse (Slag),
Excusés: Dr Bérenger (CALC), Mme Plat (CLSL), M. Lafont (2CLPC), Mme Corde (ACLS), M. Jeannin (AFMA), M. Naviaux (CLMP)*

En préambule de cette réunion, les membres de la CNUL ont reçu M. Branger (CCLB) pour clore le dossier des droits d'inscription du CE de Chardonnay non réglés par la délégation des Pays Bas.

Jean-Louis Brassat-Lapeyrière souhaite la bienvenue aux représentants des clubs en précisant que nous étions réunis pour préparer la saison 2012 et répondre aux interrogations des clubs.

Christian Martin prend ensuite la parole pour rappeler d'une part le rôle d'un président de club sur le volet pédagogique qu'il doit tenir auprès des membres de son club et d'autre part, le fonctionnement de la CNUL.

Comme membre de la CNUL, désigné pour représenter la France à la CDL (Commission Des Lévriers de la FCI), il fait un résumé des propositions votées par les 15 membres présents sur la base unique des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Les dates proposées par la France au calendrier des courses racing et coursing sont retenues. Ces mêmes dates ont fait l'objet d'une information aux clubs afin d'élaborer le calendrier national. Faute de compte-rendu officiel de la CDL, les autres dates ne sont pas communiquées. Il fait remarquer que ce point prend 10 minutes aux délégués de la CDL pour établir un calendrier final alors que lors de la réunion des présidents français, ce point prend au moins 2 heures de temps chaque année.

Il fait état de l'approbation de la proposition de la Belgique concernant l'organisation des championnats de courses de la FCI avec application pour le championnat du Monde de racing 2012 en France.

Il retrace l'ensemble des articles modifiés dans le règlement FCI et notamment l'article 3.4 sur l'interdiction du circuit fermé en coursing. La discussion autour de cet article n'a pas dépassé les 5 minutes – 14 membres ont voté pour et 1 membre a voté contre.

Nombreuses questions sont posées par des présidents ou représentants de clubs. C. Martin rappelle que cette décision au niveau national date de 2010, qu'elle a fait l'objet d'une longue réflexion auprès des membres de la CNUL et que dans cette décision, on retrouve des notions de prévention des risques et du bien-être des animaux.

Au cours de ce débat, il interpelle M. Magré au sujet de son courrier adressé à M. Eymar-Dauphin, président de la SCC, notamment sur le paragraphe où M. Magré cite Christian Martin comme instigateur de cette proposition au mépris des règles de base de l'élaboration d'un ordre du jour. A cela, M. Magré répond que ces propos ne sont pas grossiers, ce qui n'a rien à voir avec le mensonge de cette accusation.

A propos de grossièreté, C.Martin demande à M.Magré s'il n'a pas écrit sur les membres de la CNUL « les rats quittent le navire ». Propos qu'il reconnaît, quelques instants après avoir tenter de la nier, devant l'assemblée.

C. Martin termine son allocution sur le rappel des règles de sécurité par l'évacuation des blessés (hommes ou animaux) lors d'une épreuve et sur le vote isolé de la France (vote non) sur la proposition des titres FCI – contradiction entre la demande du Très Bon en exposition pour obtenir les titres de Champion international de course et la participation de lévriers sans ce Très Bon aux courses avec attribution du CACIL (idem pour le titre beauté-performance).

Une demande de professionnalisation des conducteurs techniques et du matériel utilisé par rapport au débat circuit ouvert/circuit fermé est soulevée ainsi qu'une demande d'argumentation. Le tenant principal de cette proposition de professionnalisation argue que c'est un phénomène de société qui fait que les participants ne veulent plus attendre le remontage des galops et préfèrent avoir plus de temps pour se retrouver à discuter autour d'un repas ou d'un verre. Il oublie que ce même phénomène de société est susceptible d'amener les propriétaires à porter plainte devant la justice dans le cas d'accidents graves ou pour des prétextes plus futiles.

Mr Costes fait un rappel sur une habitude qui était pratiquée dans le temps par M.Brandilly: la horde sauvage. Ce moment consistait à faire en fin d'épreuve, un galop toutes races confondues. Il dit avoir été contre cette pratique **qui était à grand risque**. Il n'y a jamais eu d'accident mais par principe de précaution cela a été abandonné.... Mr Costes montre une certaine incohérence dans ses propos puisqu'il défend à ce jour les CF sans vouloir ici adopter le principe de précaution.

A ceci, les membres de la CNUL répondent que cette proposition a été motivée par deux éléments majeurs qui sont : la forte volonté de protéger l'intégrité physique de nos lévriers et éviter les accidents très graves. Si la P.V.L. sur circuit fermé n'est pas plus accidentogène en terme de nombre d'accidents que sur circuit ouvert, il est malheureusement établi que les accidents générés en circuit fermé sont d'une gravité extrême. La P.V.L. est un sport, une épreuve de travail et non une épreuve de « casse » qui doit respecter les fondements qui ont présidé à la création de cette épreuve à savoir : un terrain légèrement accidenté pouvant se rapprocher le plus possible d'une épreuve de chasse.

Pour les organisateurs le circuit fermé est d'une utilisation bien plus confortable. Cette facilité d'organisation des P.V.L. en circuits fermés, sur des terrains techniquement préparés souvent modifiés ou horizontaux a permis d'augmenter le nombre de participants au détriment de la sécurité des lévriers et de la sélection de sujets capable de montrer des réelles qualités de chasseur sur des terrains plus sauvages. Avec le circuit fermé, la plupart du temps, les parcours sont les mêmes (la distance maximum imposée pour les petites races étant égale à la distance minimum imposées pour les grandes races).Le circuit fermé demeure souvent une fausse course au lieu de ressembler à un simulacre de chasse.

Quant à la « professionnalisation des conducteurs », il est rappelé que la commission organise chaque année un séminaire de formation, accueillant gratuitement les participants, améliorant d'année en année le contenu des exposés par les observations et débats réalisés au cours de la saison.

Bernard Lassignardie fait état de statistiques sur le nombre de participants aux épreuves (63 lévriers en moyenne par réunion répartis en 56 /CO et 68 /CF).

Le calendrier 2012 est établi et certains clubs opérants en circuit fermé annulent leurs épreuves officielles. Certaines sont alors transformées en épreuves amicales. Des épreuves internationales de PVL ont donc été annulées au détriment des propriétaires. De plus, cela donnera une mauvaise image de la France qui ne respecte pas ses demandes au calendrier international.